



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

La nouvelle équipe municipale est désormais entrée dans le vif du sujet, à l'occasion de ce premier conseil municipal suivant les différentes élections. Nous avons ainsi validé le budget 2025 et surtout le budget exceptionnel 2026 supérieur à 1 million d'euros.

Lors de ce conseil, les élus ont confirmé leur envie de s'investir pleinement au service de la commune, notamment à travers la mise en place de trois commissions : « projets et investissements », « aménagement du bourg » et « social – animations ».

Le mois de mai est aussi un mois de mémoire. La cérémonie du 8 mai est un moment important pour se souvenir et transmettre. Pour ce nouveau mandat, j'ai souhaité mettre en avant ce devoir de mémoire en confiant cette mission à Thierry (Le Gonidec). Cette cérémonie, organisée par l'Amicale des Anciens Combattants, sera un temps de recueillement et de partage. Je vous invite chaleureusement à y participer.

Avec l'arrivée des beaux jours, la vie associative reprend toute sa place et nous promet de beaux moments de convivialité : un concours de palets organisé par le club de football et un tournoi de frisbee proposé par le club Lundi Frisbee viendront animer notre commune.

Côté travaux, la première étape du futur boudrome est maintenant réalisée, avec la plateforme et les accès. Ce nouvel équipement comptera huit allées. Dans le même esprit, la commune lance une démarche de végétalisation des pieds de murs dans le centre-bourg, avec une ambition simple : embellir notre commune tout en améliorant notre cadre de vie. Un premier aménagement pilote sera réalisé autour de la bibliothèque.

Après quelques mois de fermeture, le bar de la commune rouvrira le 5 juin. Nous sommes heureux d'accueillir Rozenn, qui nous vient de Tréméven, et nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure.

Bien cordialement,

Le Maire,

Michel Mahe

A vos agendas pour le mois de mai 2026

- **Le vendredi 8 mai à 11h15** : Cérémonie du 8 mai.
- **Le dimanche 10 mai à 15 h30** : Match de foot : Lézardrieux – Le Faouët.
- **Le jeudi 21 mai à 20h00** : Réunion publique organisée par Avel Ar C'hoat.
- **Le samedi 23 mai à 19 h** : assemblée générale du comité des fêtes.
- **Le dimanche 24 mai à 15h30** : Match de foot : Le Faouët – Pontrieux.
- **Le mercredi 27 mai à 19 h** : Conseil municipal.
- **Le samedi 30 mai à partir de 10h30** : Concours de palets organisé par le club de foot.
- **Le dimanche 31 mai à 15h30** : Match de Foot : Trédarzec – Le Faouët.



Conseil municipal du vendredi 24 avril 2026

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1 – Budget 2025 (CFU) et budget 2026 :

Les dépenses de fonctionnement 2025 ont été maîtrisées et en baisse par rapport à l'année précédente 2024. Cette rigueur nous permet de dégager un excédent de fonctionnement solide, qui, cumulé aux années passées, atteint près de **372 000 €**. Ce résultat est essentiel : il constitue aujourd'hui la base financière qui nous permet le financement du projet de rénovation de la salle des fêtes.

Par ailleurs, l'endettement de la commune reste faible, bien en dessous de la moyenne des communes comparables (Capacité de désendettement de 1,4 années). Cette situation nous donne des marges de manœuvre pour investir sereinement.

L'année 2026 sera marquée par un projet majeur : la rénovation de la salle des fêtes. Ce chantier représente un investissement important, accompagné également de travaux au boulodrome et de l'équipement de la salle. Au total, le budget communal pour 2026 s'élève à un peu **plus de 1 million d'euros**, ce qui en fait une année exceptionnelle pour notre commune.

Pour accompagner ces investissements, et en raison du décalage dans le versement des subventions et du remboursement de la TVA, la commune aura recours à l'emprunt « relais » sur 2 ans et à une ligne de trésorerie.

Concernant la fiscalité, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taxes foncières. Seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants sera légèrement ajustée. Cette décision tient compte du nombre important de logements concernés sur la commune et de niveaux d'imposition qui restent inférieurs à ceux des communes voisines.

2 – Rénovation de la salle des fêtes

Pour rappel, le Conseil municipal avait validé en décembre 2024 un plan de financement global de 986 560 € TTC. Après attribution des marchés de travaux, le coût du projet avait été ajusté à 920 019 € TTC, permettant de dégager une marge de sécurité.

Le déroulement du chantier nécessite certains ajustements techniques. Ceux-ci sont liés à des contraintes découvertes en cours de travaux ou à la volonté de garantir la qualité et la conformité des ouvrages.

Plusieurs avenants et compléments ont ainsi été validés :

1. La charpente ;
2. Le confort acoustique, afin de valider la qualité sonore intérieure dans la future salle ;
3. La dalle intérieure, dont la structure a été renforcée pour respecter les normes ;

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune de Le Faouët <https://lefaouet.com/>



4. Les raccordements aux réseaux (électricité et eau), suite aux devis reçus.

Ces évolutions représentent un coût supplémentaire de 26 700 € HT. Au total, en intégrant l'ensemble des avenants et une marge pour aléas, le coût prévisionnel du projet est aujourd'hui estimé à 963 812 € TTC. Ce montant reste inférieur à l'enveloppe initiale votée.

3 – Subventions aux organisations et associations :

Pour l'année 2026, il est proposé de reconduire les subventions de l'année précédente, en privilégiant les associations communales, qui participent activement à la vie locale et au rayonnement de la commune.

La commune ne participe pas au financement des voyages scolaires. Toutefois, des situations particulières pourront être examinées au cas par cas dans le cadre de l'action sociale.

Une subvention de 150 € est attribuée à chacune des associations suivantes :

Avel Ar C'Hoat (à confirmer par rapport à « sa pérennité »), Ultimate Frisbee, Anciens Combattants, Société de chasse, L'Avenir du Leff.

Une subvention de 150 € est attribuée à chacun des organismes suivants :

Les Pompiers de Pléhédel, les Pompiers de Pontrieux, ainsi que le Département au titre du Fonds d'aide aux jeunes.

Activité économique



La commune a le plaisir de vous informer de l'installation d'une nouvelle activité au Faouët. Nous adressons à Angélique tous nos vœux de réussite dans cette belle aventure.





Anciens combattants

Assemblée Générale

Sur la photo : De gauche à droite, assis : François Le Chevalier président d'honneur. Kévin Apperry vice-président et porte-drapeau. Thierry Menguy président. Serge Lenay secrétaire et trésorier. Marie-Christine Le Neindre.

Debout : Thierry Le Gonidec (1 adjoint), Denis Taillefert, Pascal Crétual, Christian Dupage porteur gerbe, Jean-Christophe Roic porte-drapeau remplaçant, Gérard Le Du, Michel Mahé (Maire). Absents excusés : Éric Menguy, Aldo Apperry, Yannick Planté, Louis Lenay.

Commémoration du 8 mai

L'Amicale organise la commémoration de la victoire sur le fléau nazi. Soyons nombreux pour célébrer l'hommage à nos morts, qui sont tombés au champ d'honneur pour notre liberté. C'est notre devoir de mémoire ! Le repas de cohésion sera servi au restaurant " La Vallée" à Pontrieux :

- 11h15 : Rassemblement à la mairie.
- 11h30 : Départ du défilé. Mise en place et début de cérémonie.
- 12h00 : Fin de cérémonie et séance photo.
- 12h20 : Départ pour le restaurant.

Merci de vous inscrire pour le repas avant le 29 avril ; par téléphone au 06.08.77.14.11 Thierry Menguy ou en mairie, Mariannick 02.96.52.35.61

(MENU : Kir, Assiette Landaise, Rôti de veau et son gratin dauphinois, Salade Fromages, Dame blanche, Vin rosé, rouge, eau, café. Prix 24 euros.)

Horaires

- Services

Maison du Département

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale contacter le 02 96 55 33 00

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

La Mine o tri (ex CCAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Cours de Pilâtes

Jeudis : 18h30 à la salle des associations Jeanne Maugenest
07 67 20 74 29

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Sur place le lundi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande **1, Kerbiette 06.88.21.63.02**

Mairie Le Fauët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOÜET

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : Le Maire
Rédaction : Commission Communication
Photos : Associations et Mairie